

## Recherches sociographiques



Marie-Andrée ROY, *Les ouvrières de l'Église*

Marie Gratton

---

Volume 40, numéro 1, 1999

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057263ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057263ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer ce compte rendu

Gratton, M. (1999). Compte rendu de [Marie-Andrée ROY, *Les ouvrières de l'Église*]. *Recherches sociographiques*, 40(1), 179–182.

<https://doi.org/10.7202/057263ar>

Malgré l'intérêt évident de la thématique et du contenu de cet ouvrage (l'annexe elle-même, rédigée par Jacques Grand'Maison et Solange Lefebvre, n'apporte pas seulement des précisions sur le protocole de la recherche, mais constitue une véritable réflexion sur la pratique sociologique), on regrettera toutefois que plusieurs développements se répètent d'un chapitre à l'autre. Comme ce livre se veut à la fois une synthèse des ouvrages précédents et une grille de lecture, les auteurs s'y réfèrent souvent et le procédé devient vite lassant par la répétition d'idées ou d'exemples. L'impression d'un manque d'unité se dégage parfois, et elle est amplifiée à de nombreux endroits par un style télégraphique et la reprise d'extraits des autres volumes.

Cet ouvrage convient donc à une réflexion sur de nombreux défis : ceux de l'adaptation d'une institution comme l'Église, mais aussi ceux de nos institutions et de nos projets collectifs. Le débat demeure ouvert et ce volume, comme les autres de la collection, y contribue de bonne façon, par la présentation de nombreux exemples, de discours et de grilles pour les analyser, en plus des développements méthodologiques en annexe. Le croyant sera fort intéressé par les avenues proposées ; le non-croyant, quant à lui, s'interrogera peut-être sur les contradictions d'une Église qui ne semble pas prête à changer. L'ensemble de l'ouvrage constitue somme toute un très bon outil pour mener des débats et des discussions, ce qui était certainement une des intentions des auteurs.

Bernard FOURNIER

*Département de science politique,  
Université Laval.*

---

Marie-Andrée ROY, *Les ouvrières de l'Église*, Montréal, Médiaspaul, 1996, 420 p.

En refermant *Les Ouvrières de l'Église*, on sait qu'on vient de lire le fruit d'une longue recherche universitaire ayant mené à l'obtention d'un doctorat en sociologie. Mais je choisis de ne pas limiter mon appréciation à la qualité scientifique de l'ouvrage pour reconnaître du même coup un jalon dans l'histoire d'un engagement. Marie-Andrée Roy est tout à la fois une femme de réflexion et d'action ; une chercheuse rigoureuse, une militante très motivée et une chef de file du mouvement féministe chrétien au Québec. C'est ainsi d'ailleurs qu'on la perçoit dès l'avant-propos du livre où elle retrace à grands traits les étapes de son itinéraire.

Comme elle nous le dit dans son introduction, l'auteure veut apporter sa contribution aux études féministes en analysant la situation des femmes dans l'Église, et en démontrant que les rapports de pouvoir qui s'y vivent sont intimement liés aux représentations de la femme que la tradition a élaborées et répandues, forgeant ainsi une compréhension de leur être et du rôle social et ecclésial qui en a découlé inexorablement. De nos jours, des femmes prennent une part de plus en plus active dans l'Église, où tout leur apport est analysé sous l'angle

du service et de la subordination. On attend d'elles qu'elles soient efficaces, mais effacées. Transformer les rapports de pouvoir entre les clercs et les laïcs, voilà une réforme à laquelle plusieurs aspirent, mais compte tenu de la constitution de l'Église, ce rêve peut-il devenir une réalité ou est-il condamné à rester une utopie ou, si l'on veut, une espérance eschatologique dont on n'aura vraiment rien à faire à la fin des temps ? Marie-Andrée Roy se consacre à apporter réponse à cette question.

Dans un premier chapitre, l'auteure présente l'objet et les objectifs de sa recherche. Elle veut d'abord définir et caractériser la situation de l'ensemble des femmes dans l'Église catholique au Québec, et analyser les rapports de pouvoir qui existent entre les femmes laïques et les autorités ecclésiastiques, tout particulièrement celles qu'elle appelle « les ouvrières de l'Église », ces femmes bénévoles ou salariées dont la compétence et le dévouement permettent à l'institution, non seulement de survivre, mais souvent d'offrir un éventail de services pastoraux plus élaborés encore qu'à l'époque où tout dépendait des seuls clercs. Pour mener à bien sa recherche, Marie-Andrée Roy s'appuie en partie sur la sociologie du pouvoir de Max WEBER, et en partie sur celle, féministe, de Colette GUILLAUMIN. Le premier a identifié trois types de domination : la domination légale-rationnelle, la domination traditionnelle et la domination charismatique. Pour s'exercer, la domination légale rationnelle doit compter sur une organisation forte, détentrice d'informations, de moyens techniques et de personnel fiable. En outre, il faut susciter et entretenir la croyance, chez les personnes dominées, en la légitimité et en l'excellence d'un tel pouvoir. L'Église catholique semble répondre à merveille à ce type de description. Ne fait-elle pas de l'adhésion à son « corps » constitué et de l'obéissance à ses responsables hiérarchiques la voie idéale du salut ? Quant à Colette Guillaumin, elle développe une théorie de « l'appropriation des femmes », de leur personne, de leur temps et de leur production. Marie-Andrée Roy s'appuie aussi sur les travaux de Nicole LAURIN portant sur les rapports Église-État et sur « l'évolution de l'appropriation des femmes : des religieuses aux mères porteuses ».

Au chapitre 2, l'auteure passe en revue quelques-unes des études contemporaines sur la situation des femmes dans l'Église. Elle recense d'abord des recherches menées par des sociologues québécois, des études produites par les responsables ecclésiastiques, et quelques enquêtes faites non seulement au Québec, mais aussi en France et aux États-Unis. Citons, entre autres, les noms de Jean-Paul ROULEAU, Colette MOREUX, Anita CARON, Sarah BÉLANGER et Monique HÉBRARD, auxquels s'ajoutent ceux de Lise BARONI, Yvonne BERGERON, Pierrette DAVIAU et Micheline LAGUË, auteures de *Voix de femmes, voies de passage*. Il faut dans cette liste réserver une place particulière à Denise VEILLETTE qui, en dirigeant le collectif *Femmes et religions*, a non seulement saisi l'occasion de donner la parole à plusieurs femmes, mais a de plus dressé un magistral répertoire de ce qui s'est écrit sur le sujet. Marie-Andrée Roy se penche aussi sur les travaux de théologiennes d'ici, comme Ghislaine BOUCHER qui présente la femme comme agente de transformation dans l'Église, sans tenir vraiment compte des rapports de pouvoir qui s'y sont de tout temps exercés. L'auteure regroupe ensuite la pratique théologique des francophones d'ici en deux catégories : la théologie féministe de la réconciliation, illustrée par Elisabeth J. LACELLE et Rolande PARROT, et la théologie féministe

radicale, illustrée par Lise BARONI, Louise MELANÇON, Monique DUMAIS et Marie GRATTON.

Le chapitre 3 analyse le pouvoir dans l'Église catholique, tel qu'il s'exerce dans un cadre qui est en quelque sorte le spécimen le plus achevé du patriarcat : une institution dirigée exclusivement par des hommes, qui se reproduit entre hommes, qui promulgue des règles qui excluent les femmes du pouvoir, légitime cette exclusion et étend son autorité sur l'ensemble des femmes. Une institution qui présente l'obéissance à ses lois et l'adhésion à ses dogmes comme une voie privilégiée d'accès au salut, qui cultive le secret, se trouve aux mains d'une gérontocratie ne tolérant pas la dissidence et imposant des sanctions à qui se la permet, est forcément dominatrice, et les femmes, parce qu'exclues des fonctions de sanctification et de gouvernement, sont plus que les hommes vouées à une fatale soumission et subordination. En reprenant les grilles d'analyse de Weber et de Guillaumin, Marie-Andrée Roy rend fort convaincante la démonstration du triple pouvoir qu'exercent effectivement les autorités ecclésiastiques sur l'ensemble des fidèles catholiques, mais plus spécifiquement encore sur les femmes, et celle de l'appropriation de la personne des femmes, de leur temps et de leur production, entreprise douteuse magnifiée sous l'appellation si prisée de « service ».

Le chapitre 4 trace le portrait des femmes dans l'Église, telles que l'institution les définit à travers le droit canonique, les discours du pape et des évêques, mais telles aussi qu'elles se trouvent au quotidien. Elles représentent les deux tiers des pratiquants. Ces femmes ne sont pas pour autant ravies du sort que leur réservent les autorités ecclésiastiques, elles sont conscientes des injustices qu'on leur inflige, et ne se croient pas obligées d'obéir à toutes les prescriptions morales qu'on leur impose. Qu'elles soient religieuses ou laïques, les femmes jouent un rôle numériquement très important dans les activités pastorales ; elles sont partout et sont devenues indispensables. Marie-Andrée Roy esquisse aussi une typologie des femmes dans l'Église. On y retrouve des intégristes, des traditionalistes, des féministes progressistes, des féministes radicales et l'inévitable majorité silencieuse.

Dans le chapitre 5, l'auteure rend compte d'une recherche menée sous la direction d'Anita Caron auprès de femmes œuvrant dans deux paroisses de Montréal. Le chapitre 6 analyse l'exercice du pouvoir sur ces femmes en milieu paroissial, à partir de leurs propres témoignages recueillis au cours d'entrevues, et nous donne à connaître leur appréciation personnelle de leur situation de soumission et de subordination. Le chapitre 7 analyse, dans une perspective féministe, le processus d'appropriation des femmes auquel ces travailleuses sont soumises. La thèse de Colette Guillaumin se vérifie ici : les femmes au service de l'Église ne s'appartiennent plus. Elles doivent être toujours disponibles, non seulement à l'église, mais à la maison aussi... Elles produisent une somme imposante de travail, mais leurs activités sont toujours étroitement encadrées, parfois même occultées, pour ne pas porter ombrage aux clercs. Ces femmes souhaitaient des changements, mais en même temps elles ne veulent rien casser, et plusieurs ont puisé dans leur engagement ecclésial une satisfaction et une valorisation qu'elles n'avaient pas trouvées ailleurs.

Au chapitre 8, nous sommes à même de constater l'omniprésence des femmes dans l'institution ecclésiale. Car il n'y a pas que dans les paroisses qu'elles sont actives. Le rôle des théologiennes, notamment, ne saurait être sous-estimé. Nombreuses sont celles qui se déclarent d'emblée féministes et ont contribué, par leur entrée dans les facultés de théologie, à briser le monopole clérical sur le savoir. Plus que la plupart des femmes engagées dans les paroisses, les théologiennes sont capables d'analyser froidement les rapports de domination générés par la structure hiérarchique et patriarcale de l'Église, et de les dénoncer. Comment ne deviendraient-elles pas alors particulièrement suspectes en certains milieux ?

Un grand nombre de chrétiennes sont grandement actives dans des pratiques de changement à l'intérieur de l'Église dont elles connaissent bien le fonctionnement. Certaines sont liées aux organisations officielles, d'autres sont plus autonomes. Spontanément, on pense ici à *L'autre Parole*, dont Marie-Andrée Roy est l'une des fondatrices. D'autres femmes sont engagées sur les plans diocésain ou national. Ces personnes ont certainement, à défaut de pouvoir officiel, de l'influence, et plusieurs prises de position « progressistes » de notre épiscopat peuvent sans doute être attribuées au rôle qu'elles ont joué dans les coulisses. Ces différents groupes de femmes n'entretiennent pas souvent entre eux les relations étroites qui leur permettraient de se solidariser pour une action concertée. Leur aspiration à plus de justice leur vient du souffle libérateur de l'Évangile. Parmi les pauvres, les affamés d'équité auxquels le Royaume était promis, elles se reconnaissent. Elles réclament que le message de Jésus soit une bonne nouvelle pour elles aussi ! Elles ne comprennent pas qu'on les assoiffe au bord de la fontaine, mais ne se résignent pas à fausser compagnie aux gardiens du puits.

Les résultats de la recherche de Marie-Andrée Roy l'amènent à tirer des conclusions qu'elle qualifie de peu réjouissantes. Si des femmes, à cause du poids de leur nombre et des tâches nombreuses et variées qu'on leur confie, peuvent exercer une influence non négligeable qu'on peut choisir d'appeler « pouvoir », il reste que ce « pouvoir » est toujours encadré et soumis à l'autorité des clercs ; à leur bon vouloir, et s'il vient à être perçu comme menaçant pour l'autorité hiérarchique, il est vite neutralisé. La plupart des « ouvrières de Dieu » reconnaissent d'ailleurs la légitimité de l'autorité ecclésiastique, et la satisfaction qu'elles éprouvent à servir masque à leurs yeux les vices du système. Jamais autant de femmes ne se sont trouvées placées aussi directement sous l'autorité des clercs... « Les ouvrières de l'Église » rêvent de changement, mais, paradoxe suprême, elles renforcent la forteresse patriarcale. De cela leurs contremaîtres leur savent gré, et le disent, en gardant jalousement toutefois le pouvoir et ses clés.

Marie GRATTON

*Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie,  
Université de Sherbrooke.*

---